

### Cumul des températures au 27 mai 2018 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1103°	Demi-montagne (500 à 850 m)	919°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	692°	Montagne (> 1100 m)	614°
<b>Rappel 2017 : 1205 °</b>		<b>Rappel 2017 : 1030 °</b>		<b>Rappel 2017 : 782 °</b>		<b>Rappel 2017 : 719 °</b>	
CLERMONT 330 m	1141 °	SAYAT 550 m	1017 °	CHALMAZEL (42) 990 m	717 °	LAQUEUILLE 1100 m (*)	694 °
MOISSAT 340 m (*)	1132 °	AMBERT 555 m	941 °	VERNINES 1045 m	701 °	ANZAT LUGUET 1270 m	630 °
ISSOIRE 372 m	1103 °	ST GERVAIS 705 m	971 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	686 °	MONT DORE 1220 m	598 °
COURPIERE 455 m	1065 °	ST SULPICE 851 m	803 °	MARCNAT (15) 1075 m	663 °	(* source agriculteur, technicien)	
<b>Gain depuis 20 mai : 121°</b>		<b>Gain depuis 20 mai : 114°</b>		<b>Gain depuis 20 mai : 99°</b>		<b>Gain depuis 20 mai : 97°</b>	

### Repères à connaître

**650 - 700°** : Ensilage, enrubannage et foin ventilé

**900 - 1000°** : Foin « précoce » (début floraison des graminées)

### Rencontre Pâturage

**Jeudi 31 mai 2018 à 13 h 30**

Chez Anne Chauvet (élevage allaitant)

Clos de Veysaire, Egliseneuve d'Entraigues

Contact au 06 30 00 28 17

## Conseils de la semaine : gérer son herbe en conditions humides

Quelles que soient les altitudes, les croissances d'herbe restent soutenues (chaleur et humidité). En conditions non portantes, ne pas hésiter à alléger le chargement **temporairement** et à faire tourner plus rapidement les animaux. Quand c'est possible on pourra différencier les entrées et sorties de parc pour limiter le piétinement. Si vous décidez de limiter les temps de pâturage, sortez les animaux du bâtiment avec la panse vide pour que le temps à la pâture soit utilisé pleinement.

Les 1<sup>ères</sup> fauches se sont souvent réalisées dans des conditions humides. L'ajout de conservateur est vivement conseillé à moins de 27 % MS (jus qui coule en tordant une poignée d'herbe).

**En plaine et en demi-montagne**, la pousse de l'herbe reste importante (40 à 80 kg MS/ha/j). L'herbe commence à être d'un peu moins bonne qualité. Faire pâturer un peu moins ras à cette époque permet d'améliorer l'ingestion. Un broyage ou une fauche des refus peut s'envisager juste après le passage des animaux. Les repousses des parcelles ensilées doivent être consommées au maximum 21 jours après la fauche afin de profiter au maximum de leur qualité. L'apport de fertilisation pour la 2<sup>ème</sup> coupe doit se faire maintenant sur les fauches réalisées.

**Sur les plateaux d'altitude et en montagne**, c'est l'explosion de l'herbe (60 à 80 kg MS/ha/j). Le concentré peut être diminué de 500 g tous les 3 jours (pour les bovins). Faire le tour des pâtures pour envisager les parcelles à débrayer : au-delà de 15 cm prévoir de faucher la parcelle. Les fauches précoces sont à envisager dès que les conditions météorologiques le permettent (sols ressuyés et temps de séchage suffisant).

### Exploitations suivies en 2018

Courpière (400 m – VL bio)	4 <sup>ème</sup> tour de pâture Récolte foin ventilé
Sugères (610 m- VA)	Fin 2 <sup>nd</sup> tour de pâture Enrubannage terminé
Mazayes (800 m – VL bio)	Milieu 3 <sup>ème</sup> tour Ensilages terminés
Pulvérières (860 m – VA)	Fin 1 <sup>er</sup> tour de pâture.
Egliseneuve d'Entraigue (1000 m – VL)	Début 3 <sup>ème</sup> tour
Laqueuille (1100 m- ovins bio)	Début 2 <sup>ème</sup> tour de pâture